

Stage Cogne 2024 Ski Club Sallanches Section Nordic-Biathlon

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise mon (mes) enfant(s) :

.....

à participer au stage de Cogne en Italie du Ski Club Sallanches Section Nordic-Biathlon du 17 au 19 février 2024.

En cas d'accident ou de maladie, j'autorise les responsables du groupe à contacter le médecin ou l'hôpital le plus proche pour y faire soigner mon (mes) enfant(s).

IMPORTANT :

Merci de noter qu'en cas d'accident durant le stage, l'assurance du Ski Club Sallanches ne pourra être engagée. C'est l'assurance responsabilité civile individuelle de l'accidenté qui s'appliquera.

Fait à : le

Signature des parents :